DNCA INVEST
ALPHA BONDS

OBLIGATIONS INTERNATIONALES MULTI-STRATÉGIES

Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à fournir, tout au long de la période d'investissement recommandée de plus de trois ans, une performance supérieure, nette de tous frais, à celle de l'indice €STR plus 2,10%. Cet objectif de performance est recherché en l'associant à une volatilité annuelle inférieure à 5 % dans des conditions normales de marché.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	123,96
Actif net (m€)	10 272
Score de liquidité Bloomberg	88,3%
Sensibilité moyenne	1,85
Taux actuariel moyen	5,00%
Volatilité ex ante	2,27%
Note moyenne	A+

Performance (du 18/04/2018 au 28/03/2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

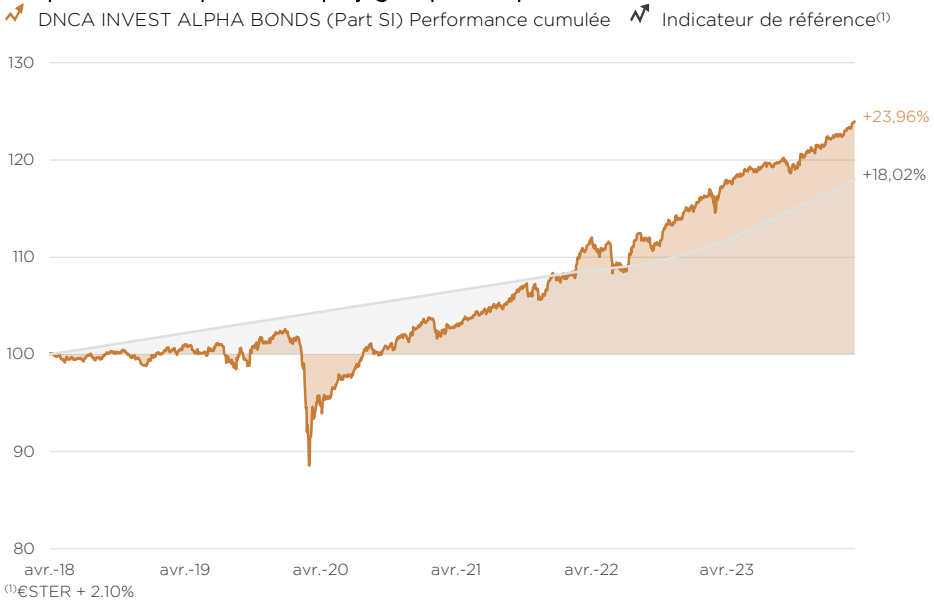

(1)€STER + 2.10%

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Part SI	+5,79	+6,49	+4,34	+3,68
Indicateur de référence	+5,81	+3,51	+2,95	+2,83
Part SI - volatilité	2,17	3,15	4,24	3,95
Indicateur de référence - volatilité	0,22	0,18	0,16	0,15

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part SI	+0,82	+1,97	+1,97	+5,79	+20,72	+23,68
Indicateur de référence	+0,45	+1,47	+1,47	+5,81	+10,89	+15,64

Performances calendaires (%)

	2023	2022	2021	2020	2019
Part SI	+5,68	+6,66	+5,08	+0,22	+3,55
Indicateur de référence	+5,37	+2,10	+2,06	+2,09	+2,16

Indicateur de risque

1 **2** 3 4 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Tracking error	2,18%	3,16%	4,24%	3,95%
Coef. corrélation	0,00	-0,02	0,00	-
Bêta	0,02	-0,26	-0,06	0,00

Principaux risques : risque en perte de capital, risque de taux, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit, risque de dépréciation du taux d'inflation, risque de contrepartie, risque d'investissement dans des obligations de Classe spéculative, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque de titres convertibles, risques spécifiques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (« Cocos »), risque de change, risque de liquidité, risque de volatilité élevée, risque actions, risque ESG, risque de durabilité

Évolution de la sensibilité taux

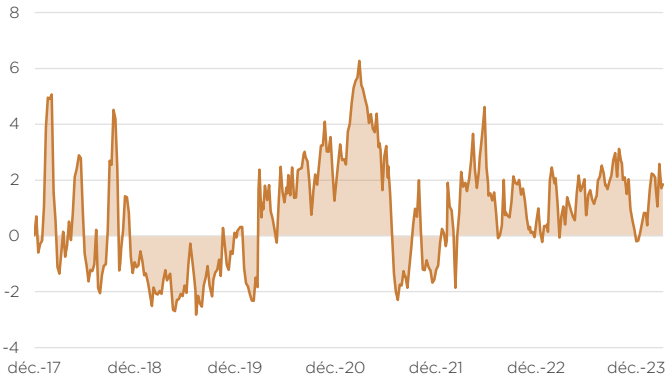

Sensibilité taux par pays

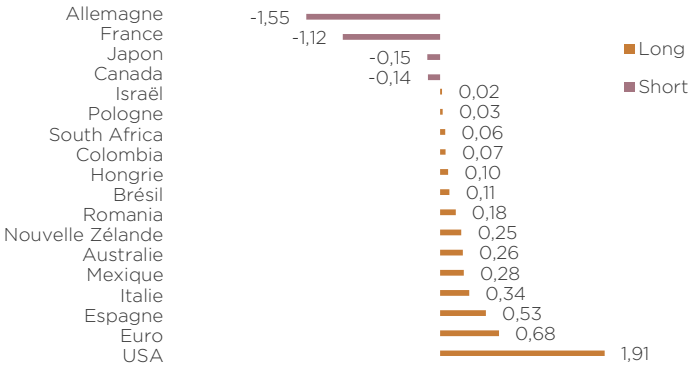

Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Contribution à la performance	+0,73%
Govies - Cœur zone euro	+0,10%
Govies - Périphériques zone euro	+0,17%
Euro Interest Rate Swaps	+0,02%
Govies - G10 hors eurozone	+0,37%
Interest Rate Swaps exc. Euro	+0,01%
Govies - Pays émergents	+0,13%
Liquidités et autres	-0,07%

Contribution à la volatilité

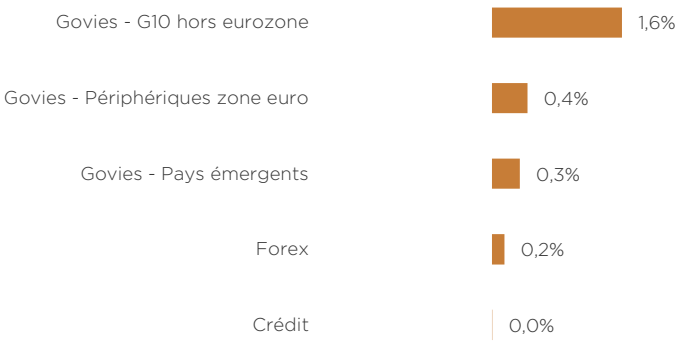

Évolution de la volatilité

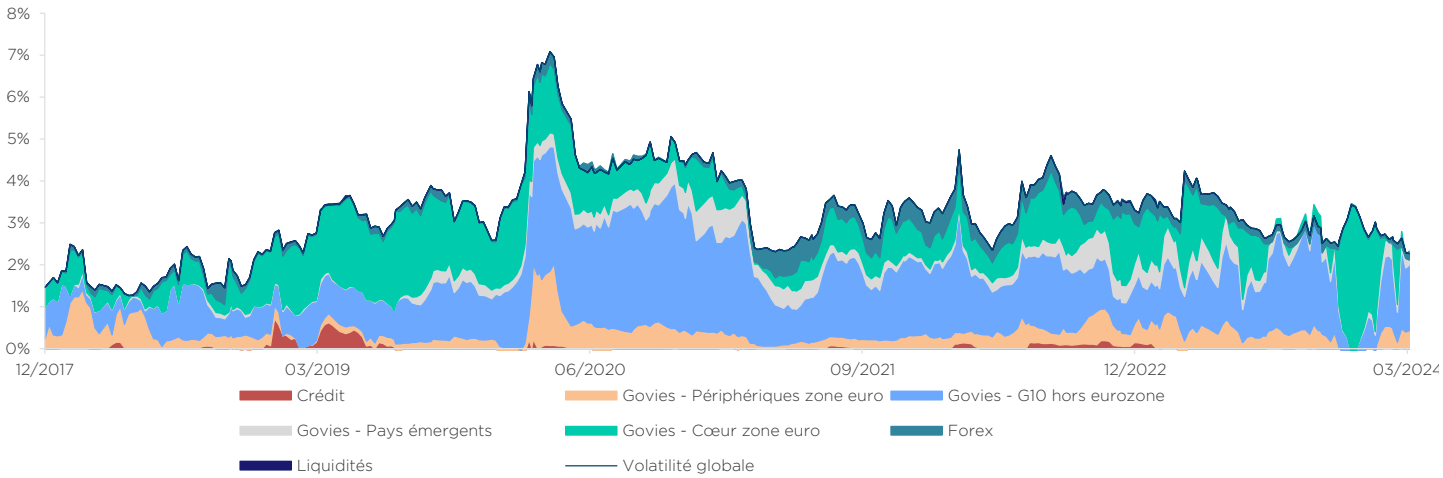

Exposition devise

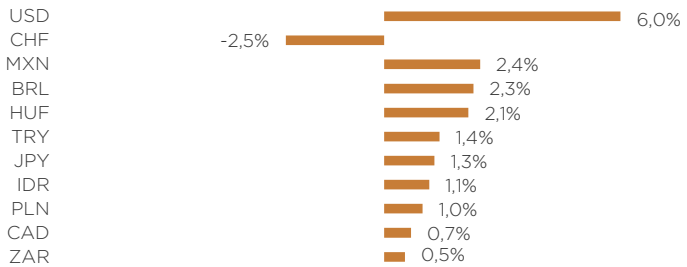

Exposition par notation

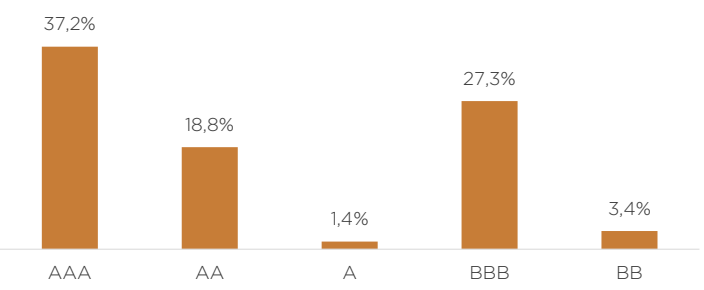

Commentaire de gestion

Les statistiques de mars révèlent une stabilisation de la situation économique des deux côtés de l'Atlantique mais à un rythme bien distinct. Les anticipations de croissance américaine 2024 s'affichent désormais à plus de 2% tandis qu'en Europe, elles demeurent toujours inférieures à 1%. En Chine, l'amélioration des indicateurs avancés milite également pour un amorçage d'une reprise en douceur. Ces niveaux d'activité attendus bien différents commencent à mettre le doute sur les attentes de politiques monétaires. De notre côté, si nous continuons de privilégier une détente des taux directeurs en juin aux USA comme en zone euro, la Fed se doit encore d'être rassurée par les statistiques à venir sur l'inflation, alors qu'en zone euro, la convergence des discours entre les faucons et les colombes de la BCE garantissent une première baisse avant le début de l'été. Au cours du mois, la Banque Centrale Suisse et la BOJ se sont distinguées avec une baisse de 25 bps pour l'une et une première hausse de 10 bps pour la seconde, refermant la longue page des taux directeurs en territoire négatif ouverte en 2016.

Les marchés financiers sont restés assez sereins, à l'image des volatilités implicites sur les marchés des taux ou des actions, en recul depuis le début d'année, et ce malgré un contexte géopolitique international préoccupant et une poursuite de la hausse des prix des matières premières qui pourraient rapidement venir les perturber.

Coté budgétaire, après l'Italie, c'est en France où le gouvernement a dû annoncer un déficit bien plus élevé en 2023 qu'anticipé et établir des mesures correctrices qui, à ce stade, nous apparaissent encore loin du compte. Le niveau des déficits publics reste un sujet d'inquiétude également aux Etats-Unis.

Sur les marchés obligataires mondiaux, peu de mouvements. Globalement, les taux ont relativement peu évolué sur le mois et les spreads se sont légèrement resserrés aussi bien sur les dettes externes, que sur le secteur privé. Les baisses des taux directeurs observées dans les quelques pays de notre univers d'investissement avaient bien été anticipées par les marchés et n'ont pas créé de dynamique positive sur les parties longues de courbe.

En gestion, peu d'opérations significatives, la structure du portefeuille a été conservée. L'exposition obligataire reste faible, privilégiant, les taux réels américains pour l'exposition positive ; et les taux nominaux allemands, et de plus en plus français, pour l'exposition négative. En dehors de ces paris directionnels, nous conservons une exposition à la hausse des points mort d'inflation en zone euro, des positions bénéficiant des repentifications des courbes euro et US, et toujours un biais à la baisse de la devise européenne contre un ensemble de devises à l'exception du franc suisse sur lequel nous sommes plus négatifs.

Nous ne voyons pas de grandes tendances pour les prochaines semaines. Il est imprudent de remettre en cause les baisses de taux des grandes banques centrales attendues en juin. Pour autant nous ne pensons pas que cela puisse initier un rally sur les rendements longs qui ne présentent toujours pas de prime de terme, des anticipations d'inflations conservatrices, et pour certaines : une qualité de crédit plus faible que par le passé.

Achevé de rédiger le 09/04/2024.

Pascal Gilbert

François Collet

Fabien Georges

Paul Lentz

Thibault Chrapaty

Taux de couverture ABA+(100%)

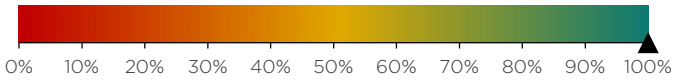

Note ESG moyenne : 4,8/10

Répartition du risque ESG(1)

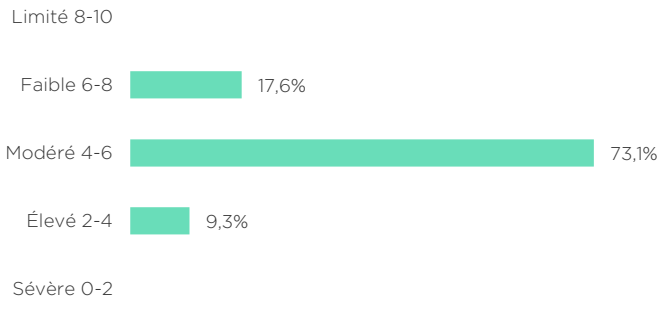

Respect des standards internationaux

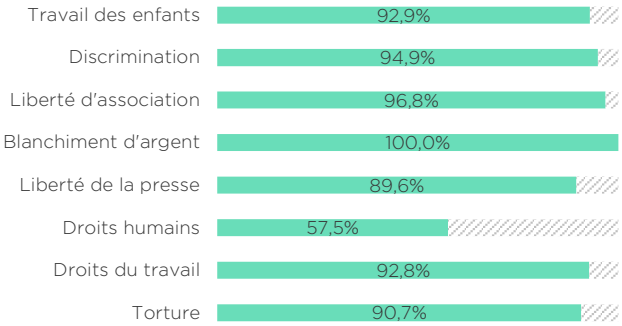

Répartition de la consommation énergétique

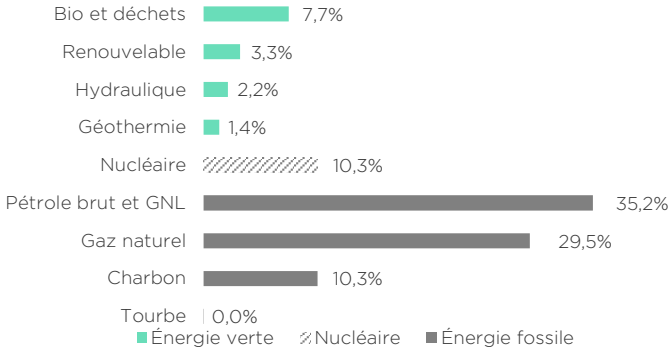

Intensité carbone

	Montant
Intensité de la production (tCO_2/M euros de dette)	304,0
Intensité de la production (tCO_2/M euros de PIB)	351,1

Engagements en faveur du développement durable

	Poids	Pays en portefeuille
Accord de Paris de l'ONU (COP 21)	100%	16
Convention biodiversité de l'ONU	65,0%	15
Sortie du charbon	31,1%	6
Signataire de l'accord de non-prolifération des armes nucléaires	87,8%	14

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : gouvernance, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur zone géographique, 15 indicateurs sont évalués comme la vie démocratique, le changement climatique, l'éducation et l'emploi, la santé, les conditions de vie, libertés et respect des droits fondamentaux, les inégalités...

(2) La répartition de la consommation énergétique désigne l'approvisionnement global en énergie pour toutes les activités sur le territoire du pays, à l'exclusion des soutes aériennes et maritimes internationales. Il comprend les besoins énergétiques pour la transformation de l'énergie (y compris la production d'électricité à partir de combustibles), les opérations de soutien du secteur de l'énergie lui-même, les pertes de transport et de distribution, la consommation finale d'énergie (industrie, transports, ménages, services, agriculture,...) et l'utilisation de produits de combustibles fossiles à des fins autres que l'énergie (par exemple dans l'industrie chimique). Il exclut l'aviation internationale et les soutes maritimes, mais peut inclure d'autres carburants achetés dans le pays qui sont utilisés ailleurs (par exemple, le «tourisme carburant» dans le cas du transport routier).

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (obligations d'états) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "obligations d'états". Le taux de couverture du portefeuille et de l'indicateur de référence est identique pour tous les indicateurs présentés.

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Alpha Bonds
Code ISIN (Part SI) : LU1728553857
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 18/04/2018
Horizon d'investissement : Minimum 3 ans
Devise : Euro
Domiciliation : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Indicateur de référence : €STER + 2.10%
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :
Pascal GILBERT
François COLLET
Fabien GEORGES
Paul LENTZ
Thibault CHRAPATY

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Minimum d'investissement : 50 000 000 EUR
Frais de souscription : - max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 0,50%
Frais courants au 30/12/2022 : 0,56%
Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : €STR + 2.10% avec High Water Mark

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du compartiment sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des compartiments comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les compartiments présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Dérivés. Désigne les instruments financiers dont la valeur découle de celle d'un actif sous-jacent (une action, une matière première ou un panier de titres, notamment un indice représentatif d'un marché d'actions).
Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations…) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.
Score de liquidité Bloomberg. Le score de liquidité Bloomberg reflète le rang centile du titre et est représenté avec une valeur relative comprise entre 1 et 100. Un score de 100 est le plus liquide, avec le coût de liquidation moyen le plus bas pour une fourchette de volumes.
Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.
Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Vente à découvert. Opération consistant à vendre un actif que l'on ne possède pas dans le but de l'acheter plus tard à un prix plus bas et donc de réaliser une plus-value.